

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 3101

présenté par
Mme Besse

ARTICLE 82

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Des dérogations existent déjà pour les zones touristiques.